

## L.S.L.C. Reprise progressive des activités pour les mineur.e.s

La reprise des activités pour les mineur.e.s dans les salles de sport (gymnase et salle de danse) débutera à partir du 19 mai dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur suivant calendrier ci-dessous.

### **Mercredi 19 mai**

Sports : (mineur.e.s) Savate Boxe Française

Danses : (mineur.e.s) Eveil à la danse, Moyen 2

### **Vendredi 21 mai**

Danses : (mineur.e.s) Elémentaire + débutant de 17h30 à 18h30, Moyen 1

### **Mardi 25 mai**

Danses : (mineur.e.s) Eveil à la danse, Avancé, Tap Dance

### **Lundi 31 mai**

Sports : (mineur.e.s) Baby-gym, Gymnastique enfants, Badminton

Danses : (mineur.e.s) Initiation, Supérieur 1

Dans le cadre de cette reprise il est demandé aux animatrices et animateurs une gestion rigoureuse des feuilles de présence.

Le port du masque reste obligatoire dès l'âge de 11 ans et recommandé dès l'âge de 6 ans.

### **Remboursement des cotisations**

Pour la sécurité de tou.te.s et dans le cadre du respect des règles sanitaires, le remboursement des semaines non actives pour les activités ci-dessus se déroulera à partir du 1<sup>er</sup> juin pendant les heures de cours, dans le club house de la pétanque, local jouxtant le gymnase du centre ville (Rostand), à l'exception du badminton. Pour ce dernier le remboursement aura lieu sur site le lundi 31 mai aux heures de cours.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Merci par avance de votre compréhension pour la gestion des remboursements.

Le Président

Fernand De Marchi